

### **Conclusions par Martine Gillet, Office Wallon des Déchets.**

Madame Martine Gillet, de l'Office Wallon des Déchets, a conclu le workshop en soulignant l'importance de communiquer où en est la Région Wallonne sur la phase d'achèvement du plan précédent et le benchmarking européen des meilleures pratiques en matière de prévention des déchets ménagers et assimilés. Les travaux ont, en effet, abouti aux premières conclusions pour lesquelles des commentaires sont les bienvenus.

Le vote des experts lors du workshop de ce lundi 28 juin 2010 a permis de confirmer les orientations stratégiques définies dans les axes directeurs de prévention. Il a également permis de déterminer les consensus et oppositions existantes ainsi que leur degré.

Certes, le budget de la Région Wallonne n'étant pas infini. Il faut donc opérer un arbitrage entre les actions à mener sur base des orientations stratégiques et faire une sélection d'actions prioritaires avec l'éclairage des experts en matière de prévention des déchets. Il est indispensable de s'appuyer sur la force de propositions de toutes les parties en présence soit par l'examen des fiches 2, remplies au cours du workshop, soit par l'envoi d'un mail à [info@crioc.be](mailto:info@crioc.be) jusqu'au 20 août 2010. Les fiches seront en outre téléchargeables sur le site du CRIOC.

Après, la Région Wallonne envisagera des rencontres thématiques, d'une part sur la distribution, et d'autre part sur la réparation/réutilisation au cours desquelles on rentrera alors plus dans l'opérationnel. Des groupes d'experts seront également constitués sur des problématiques précises en fonction de l'évolution des travaux du PWD.

Enfin, la Région Wallonne a tenu à remercier les participants pour leur présence au workshop.